

Fiche de Données de Sécurité
Eco 10 000 Diesel

1	IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PREPARATION ET DE LA SOCIETE/ENTREPRISE
---	---

Nom commercial du produit **Eco 10 000 Diesel**

Adresse de l'usine **Méca-Run** **Adresse du bureau de Méca-Run**
Hi-Tec International **vente** Hi-Tec International
59 rue de l'Egalité 59 rue de l'Egalité
16160 Gond Pontouvre 16160 Gond Pontouvre
Tel 05 45 69 21 21 Tel 05 45 69 21 21
Fax 05 45 69 38 89 Fax 05 45 69 38 89

Numéro CAS Non applicable pour les mélanges.
Synonymes Aucun.
Révision 02 Août 2001
Description chimique Mélange.
Type d'utilisation Additif pour carburants.
Numéro d'appel d'urgence 00 33 (0) 2 35 58 14 90
Numéro de téléphone de l'INRS (33 1) 45 42 59 59

2	COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS
---	---

Substance(s) dangereuse(s)	Comp Pourcentage (en poids) Symbole(s) Phrase(s) de risque Numéro CAS
Naphta de pétrole	De 20 à 29.9 % Xn R36/38 R65 64742-94-5
Naphtalène	2.6% Xn R22 R38 91-20-3
Trimethylbenzene	De 0.5 à 1.5 % Xn R21/22 R38 25551-13-7

3	IDENTIFICATION DES DANGERS
---	-----------------------------------

Principaux dangers **AVERTISSEMENT.**

- **Peut affecter la santé en cas d'inhalation prolongée.**
- **Provoque l'irritation des yeux.**
- **Provoque l'irritation de la peau.**
- **Liquide combustible.**
- **PEUT AVOIR DES EFFETS CHRONIQUES SUR LA SANTÉ.**

Environix a mis en place un système international d'identification des dangers potentiels. Certains de ces risques potentiels listés s'appliquent pour les législations non-européennes et donc ne donnent pas lieu à une classification et un étiquetage de danger au sein de l'Union Européenne.

4	MESURES DE PREMIERS SECOURS
----------	------------------------------------

Ingestion	NE PAS FAIRE VOMIR. Si le patient est conscient, lui donner deux verres d'eau. Appeler immédiatement le service médical.
Contact avec les yeux	Rincer abondamment à l'eau pendant au moins 15 minutes. Appeler immédiatement le service médical.
Contact avec la peau	Laver à l'eau et au savon. Enlever immédiatement les vêtements contaminés. Consulter le service médical si l'irritation persiste. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation et éliminer les chaussures et autres articles en cuir imprégnés du produit.
Inhalation	Transporter la personne atteinte à l'air frais si l'on observe des troubles. Si la respiration est difficile, administrer de l'oxygène. Si la respiration s'arrête, appliquer la respiration artificielle.
Autres informations	Note pour le médecin : traiter symptomatiquement.

5	MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE
----------	---

Point éclair	72 Deg C, 161.6 Deg F PMCC (Typique)
Moyens d'extinction	CO2, poudre sèche, émulseur polyvalent ; l'eau peut être utilisée pour refroidir et protéger les récipients de produit exposés.
Procédures de lutte contre l'incendie	Il est recommandé de porter un appareil respiratoire autonome. L'eau peut provoquer des éclaboussures. Le produit flottera sur l'eau.
Risques d'explosion et d'incendie particuliers	Des fumées, gaz ou vapeurs toxiques peuvent se dégager pendant la combustion. Les vapeurs peuvent être plus lourdes que l'air et se déplacer au niveau du sol jusqu'à une source d'ignition éloignée et provoquer alors une inflammation par retour. Les récipients peuvent se rompre à la chaleur.

6	MESURES EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE
----------	--

Procédures apres fuite/épandage	Evacuer tout le personnel non indispensable. Le port des équipements de protection individuelle est obligatoire, voir les informations de la Section Protection individuelle. Eloigner les sources d'ignition. Aérer l'endroit de l'écoulement. Eviter le rejet dans les égouts et les cours d'eau. Récupérer un maximum de liquide pour recyclage ou élimination ; le liquide résiduel peut être absorbé sur un matériau inerte. Vérifier législation transport et étiquetage des produits dangereux pour déterminer les compte rendus réglementaires en cas d'épandage accidentel.
--	--

7	MANIPULATION ET STOCKAGE
----------	---------------------------------

Température de charge.	55 Deg C, 131 Deg F
Température maximale de manipulation	Non déterminé.
Procédures de manipulation	Tenir éloigné des sources potentielles d'ignition. Ouvrir les récipients dans un endroit bien aéré. Eviter de respirer les vapeurs. Conserver les récipients fermés lorsqu'ils ne sont pas utilisés. Ne pas rejeter à l'égout ou dans l'environnement, éliminer ce produit dans un centre agréé de collecte des déchets. Utiliser un confinement approprié pour éviter toute contamination du milieu ambiant. Laver à fond après manipulation. Les récipients vides retiennent des résidus du produit ; ne pas couper, souder, braser, forer, broyer ou exposer les récipients à la chaleur, aux flammes, étincelles ou autres sources d'ignition.
Température maximale de conservation	Non déterminé.
Procédures de stockage	Ne pas stocker près d'une potentielle source d'ignition. Stocker dans une zone bien ventilée. Les bacs de stockage doivent être équipés de systèmes anti débordement, tels que des alarmes de niveau haut ou des équipements de rétention. Les stockages de fûts doivent être munis d'équipements de rétention et doivent être couverts pour éviter les entrées d'eau

8	CONTROLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE
----------	---

Limites d'exposition	Belgique
-----------------------------	-----------------

**Comp
Numéro CAS**

	VME - 8 heures VLE -10 minutes
Naphtalène	91-20-3 10 ppm 15 ppm
Triméthylbenzène	25551-13-7 20 ppm N/E

EU

	Comp Numéro CAS VME - 8 heures VLE -10 minutes
Naphtalène	91-20-3 10 ppm N/E

Irlande

	Comp Numéro CAS VME - 8 heures VLE -10 minutes
Naphtalène	91-20-3 10 ppm N/E
Triméthylbenzène	25551-13-7 25 ppm N/E

- (s) - Exposition de la peau
- (p) - Limite proposée
- (c) - Plafond d'exposition
- (1) - Limite d'exposition recommandée
- (u) - Limite d'exposition recommandée par le fournisseur
- (N/E) - Aucune n'est établie

Autres limites d'exposition Contient de l'huile minérale. Dans les cas où un brouillard peut se produire, la réglementation US conseille de respecter une valeur moyenne d'exposition de 5 mg/m³ et une valeur limite d'exposition de 10 mg/m³.

Procédures de ventilation Utiliser une aspiration d'air locale pour assurer le contrôle des brouillards ou des vapeurs. Une ventilation supplémentaire ou une aspiration d'air peuvent être nécessaires pour maintenir les concentrations dans l'atmosphère en dessous des limites d'exposition recommandées.

Protection de la peau Type de gants Nitrile. Alcool polyvinylique. Note : les gants en alcool polyvinylique sont solubles dans l'eau et ne doivent pas être utilisés s'il y a possibilité de contact avec l'eau.

Protection des yeux Lunettes à coques latérales ou écran facial.

Protection respiratoire Utiliser un respirateur facial complet avec une cartouche pour vapeur organique si la limite d'exposition recommandée est dépassée. Utiliser un appareil respiratoire isolant pour pénétrer dans les espaces confinés et dans les autres endroits faiblement ventilés et pour les zones de décontamination ou de grosses quantités se sont répandues .

Recommandations vestimentaires Les chemises à manches longues sont recommandées. Porter un vêtement de protection chimique ou un tablier lorsqu'il existe une possibilité de contact avec le produit. Utiliser des bottes en néoprène ou caoutchouc-nitrile pour éviter toute contamination avec les chaussures. Ne pas porter de bagues, montre ou objets similaires qui peuvent retenir le produit et provoquer une réaction cutanée.

9	PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES
----------	--

Point éclair	72 Deg C, 161.6 Deg F PMCC (Typique)
Limite supérieure d'inflammabilité	Non déterminé.
Limite inférieure d'inflammabilité	Non déterminé.

Point d'autoinflammation	Non déterminé.
Limites d'explosivité	Ce produit n'est pas connu pour être explosif.
Pression de vapeur	Non déterminé.
pH	Non déterminé.
Densité	0.91 (15.6 Deg C)
Solubilité dans l'eau	Insoluble.
Volatilité	Inconnu.
Pourcentage VOC	Non déterminé.
Densité de vapeur	Non déterminé.
Taux d'évaporation	Non déterminé.
Odeur	Hydrocarbure aromatique
Apparence	Coloré ambré Liquide.
Viscosité	78 Centistokes (40 Deg C)
Seuil olfactif	Inconnu.
Point d'ébullition	Non déterminé.
Température du point d'écoulement	Non déterminé.
Point de fusion	Non déterminé.
Masse moléculaire	Non déterminé.
Coefficient de partition octanol/eau	Non déterminé.

Les données ci-dessus sont des valeurs typiques et ne tiennent pas lieu de spécifications.

10

STABILITE ET REACTIVITE

Stabilité	Le produit est normalement stable aux faibles températures et n'est pas décomposé par l'eau.
Température de décomposition	Non déterminé.
Incompatibilité	Agents oxydants.
Polymérisation	Ne se produira pas.
Décomposition thermique	Fumée, monoxyde de carbone, dioxyde de carbone, aldéhydes et autres produits de combustion incomplète.

11

INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

-- EXPOSITION AIGUË--

Irritation oculaire	D'après les données sur les composants ou des produits similaires, le produit est modéré à fortement irritant pour les yeux.
Irritation cutanée	D'après les données sur des composants ou des produits similaires, le produit est irritant pour la peau. Le contact cutané prolongé ou répété, comme au moyen de vêtements humidifiés avec cette matière, peuvent causer une dermatite. Les symptômes peuvent comprendre rougeur, œdème, sécheresse et craquellement de la peau.
Irritation respiratoire	Si le produit est sous forme de brouillard ou si des vapeurs sont produites par chauffage, l'exposition peut provoquer l'irritation des muqueuses et des voies respiratoires supérieures comme ce qui est observé avec les huiles minérales. Avec de bonnes mesures d'hygiène industrielle et si toutes les limites d'exposition sont respectées, il ne devrait pas se manifester d'irritation respiratoire. L'exposition à de fortes concentrations de vapeur et de brouillard entraîne une irritation des voies respiratoires supérieures.
Toxicité dermique	D'après les données sur les composants ou des produits similaires, la DL50 chez le lapin est > 2000 mg/kg.
Toxicité par inhalation	De fortes concentrations peuvent provoquer des maux de tête, des vertiges, des nausées, un état de stupeur, et d'autres effets sur le système nerveux central conduisant à des troubles visuels, des difficultés de respiration et des convulsions.
Toxicité orale	D'après les données sur les composants ou des produits similaires, La DL 50 chez le rat est > 5000 mg/kg. L'ingestion du produit peut provoquer l'irritation des voies gastro-intestinal, des nausées, des vomissements, de la diarrhée et des douleurs abdominales.
Sensibilisation dermique	Peut provoquer une réaction allergique de la peau pour les individus sensibles.
Sensibilisation par inhalation	Aucune donnée disponible pour indiquer si le produit ou ses composants peuvent être des sensibilisants des voies respiratoires.

-- EXPOSITION CHRONIQUE--

Toxicité chronique	La surexposition répétée au naphta de pétrole peut endommager le système nerveux. La surexposition au naphthalène peut provoquer la destruction des globules rouges avec anémie, fièvre, jaunisse et lésions des reins et du foie.
Cancérogénicité	Dans une étude non publiée de l'US NTP des souris exposées à 10 et 30 ppm de naphthalène pendant deux ans ont montré une augmentation des tumeurs des poumons. Ce produit est formulé avec des huiles minérales qui sont considérées comme étant raffinées de façon stricte et ne sont pas considérées comme carcinogènes d'après l'IARC. Toutes les huiles de ce produit se sont avérées contenir moins de 3% de produits extractibles par le test IP346.
Mutagénicité	Aucune donnée disponible pour indiquer que le produit ou ses composants présents à plus de 0,1% sont mutagènes ou génotoxiques.
Toxicité génitale	Aucune donnée disponible pour indiquer si le produit ou ses composants présents à plus de 0,1% pouvaient présenter une toxicité de la reproduction.
Téragénicité	Aucune donnée disponible pour indiquer que le produit ou ses composants présents à plus de 0,1 % peuvent provoquer la diminution de la natalité.
Autres effets	Pas d'autre danger connu pour la santé.

12

INFORMATIONS ECOLOGIQUES

-- TOXICITÉ ENVERS L'ENVIRONNEMENT--

Toxicité poissons d'eau douce	La LC50 aigüe sur les poissons d'eau douce est 10 - 100 ppm, d'après les données sur les composants.
Toxicité invertébrés d'eau douce	Non déterminé.
Toxicité algues	La CE50 aigüe pour les algues est 1 - 10 ppm, d'après les données des composants.
Toxicité poissons de mer	Non déterminé.
Toxicité invertébrés de mer	La LC50 aigüe pour les invertébrés de mer est 10 - 1 ppm, d'après les données sur les composants.
Toxicité bactéries	Non déterminé.
Toxicités diverses	Non déterminé.

-- IMPACT à LONG TERME SUR L'ENVIRONNEMENT--

Biodégradation	Des études en laboratoire indiquent une biodégradation potentielle avec de la boue non acclimatée, d'après les données des composants. Des études en laboratoire indiquent une biodégradation limitée avec de la boue acclimatée, d'après les données des composants.
Bioaccumulation	25% des composants risquent potentiellement de se bio concentrer, d'après les coefficients de partage octanol/eau.
Mobilité dans le sol	Non déterminé.
WGK (Allemagne)	WGK = 2 d'après la directive sur les Risques de l'Eau, VwVws, datée du 17 mai 1999.

13

CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

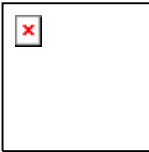
Elimination des déchets	Cette substance, si elle est mise au rebut, doit être considérée comme un déchet dangereux en Europe, conformément à la loi européenne. H4. arsenic, cadmium, chrome, cuivre, plomb, zinc.
--------------------------------	--

14

INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

ICAO/IATA	Not regulated.
IMDG (Ambient)	Environmentally hazardous substance liquid, n.o.s. (Tetramethylbenzene), Class 9, UN3082, PG III, Marine Pollutant
IMDG (Elevated)	Environmentally hazardous substance liquid, n.o.s. (Tetramethylbenzene), Class 9, UN3082, PG III, Marine Pollutant
IMDG EMS	NONE
IMDG MFAG	NONE
IMO Marine Bulk	Not determined.
USCG Compatibility	Not determined.
Description d'Expédition avec ADR/RID Ambiante	UN3082 Substance liquide dangereuse pour l'environnement, sans autre indication (Tétraméthylbenzène), Classe 9, 11(c), ADR, Polluant aquatique
Description d'Expédition	UN3082 Substance liquide dangereuse pour l'environnement, sans autre indication

15	INFORMATIONS REGLEMENTAIRES
-----------	------------------------------------

Symbole(s)	
Indication de Danger	Irritant
Etiquetage	R36/38 -- Irritant pour les yeux et la peau S26 -- En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste. S37/39 -- Porter des gants appropriés et un appareil de protection des yeux/du visage.
Suisse	Tous les composants sont en conformité avec l'ordonnance sur les substances dangereuses pour l'environnement en Suisse.
Suisse Bag T Numéro d'enregistrement	611484
Inventaire U.S. TSCA	Tous les composants de ce produit sont en conformité avec la Section 5 du TSCA. Vérifier avec votre Responsable Affaires Réglementaires avant de l'utiliser à des fins commerciales. Les règlements TSCA R & D (40 CFR 720) peuvent s'appliquer. Pour de plus amples informations, appeler le département de Sécurité Produit et Conformité (Product Safety and Compliance Department) au (440) 943-4200.
Enregistrement en tant que carburant aux États-Unis	Cet additif fuel nécessite un enregistrement aux Etats-Unis.
Ministère de l'Agriculture des États-Unis	Ce produit n'a pas été enregistré avec l'USDA (département de l'agriculture des USA).
Position tarifaire américaine	3811.90.00.00
Numéro du Schedule B	Non déterminé.
Approbation FDA	Non applicable.
EU	Tous les composants sont en conformité avec le septième amendement de la 92/32/EEC.directive 92/32/CEE.
Japon METI	Ce produit nécessite une notification au Japon.
Australie	Ce produit nécessite une notification avant mise sur le marché dans le cadre de la réglementation australienne.
Canada	Ce produit contient un produit chimique notifié et suivi comme l'exige l'Environmental Protection Act Canadien. Ce dernier ou les produits le contenant peuvent être exportés au Canada seulement par LUBRIZOL.
Numéro d'enregistrement du Canada	Non enregistré
Corée	Ce produit nécessite une notification avant la mise sur le marché en Corée.
Corée Numéro d'enregistrement	Non enregistré
Philippines	Ce produit nécessite une notification avant mise sur le marché aux Philippines.
Danemark Numéro d'enregistrement	Non enregistré
Numéro d'enregistrement de Finlande	Non enregistré
Numéro d'enregistrement de Suède	Non enregistré
Numéro d'enregistrement de Norvège	Non enregistré
Chine	Ce produit peut nécessiter une déclaration en Chine.
Numéro d'enregistrement de Chine	Non enregistré
Enregistrement du produit en Nouvelle Zélande	Non enregistré
Enregistrement du produit à Malte	Non enregistré
Enregistrement du produit en Ukraine	Non enregistré

16	AUTRES INFORMATIONS
-----------	----------------------------

Codes HMIS	Santé HMIS Incendie HMIS Réactivité HMIS
	2 *

Indicateurs de Révision

2
0
Section
Changée

3 PRINCIPAUX DANGERS
02 Août 2001
11 TOXICITÉ CHRONIQUE
02 Août 2001

*Les informations présentées ici ont été compilées à partir de sources considérées comme fiables et sont, dans la limite des connaissances de la société Environix Technologies, exactes. Cependant, la société Environix Technologies n'accorde aucune garantie, expresse ou tacite, que ce produit soit **PROPRE À LA VENTE OU ADAPTÉ À UN OBJECTIF PARTICULIER**, en ce qui concerne l'exactitude de ces données ou les résultats obtenus suite à l'utilisation de celles-ci. La société Environix Technologies n'assume aucune responsabilité en cas de blessure du destinataire ou de tierces personnes, ni en cas de dégâts matériels, et le destinataire assume tous les risques de ce type.*